

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant la souscription d'un prêt
vert d'un montant de 600 000 euros auprès de
La Banque Postale au titre des investissements
2025 du budget annexe des énergies
renouvelables

N° 27325

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 202-22, L. 202-1, L. 202-2 et L. 202-10 ;
Vu la délibération n° 2 du conseil communautaire du 27 avril 2023 relative à la délégation
d'attributions du conseil communautaire au Président ;
Vu l'avis du conseil de Limoges Métropole ;
Vu la proposition communale en date du 30 octobre 2025

DÉCISION

Article 1. De contracter un prêt vert auprès de La Banque Postale d'un montant de
600 000 € (six cent mille euros) destiné à financer le programme d'investissement 2025
du budget annexe des énergies renouvelables.

Article 2. Les principales caractéristiques financières du contrat de prêt sont les
suivantes :

Montant du prêt	600 000 €
Montant	600 000 €
Charges	0,00 %
Commission d'engagement	0,00 % du montant emprunté
Mise à disposition des fonds	Délivrance possible à tout moment en une fois avant le 31 décembre 2025 au plus tard, avec un préavis de 5 jours ouvrés (ARTICLE 1.1.1.1)
Index et marge	Taux fixe de 3,75 %
Plan de capital	300 000
Intérêt	taux fixe
Mode d'amortissement	annuel
Remboursement anticipé	possible à une date d'échéance d'au moins 12 mois avant la date d'échéance initiale, avec un préavis de 50 jours ouvrés

DÉCISION

Décision concernant la souscription d'un prêt vert d'un montant de 600000€ auprès de La Banque Postale au titre des investissements 2025 du budget annexe des énergies renouvelables

1 DOCUMENT - Publié le 22 Octobre 2025

Décision



27325.pdf
(.pdf, 238,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

